

N° 384 Mise en état de
viabilité de chemins de
Coulombes et du Bois de
Vaches. Appel d'offres.

Sur le projet de mise en état de viabilité du chemin du Bois de Vaches et du chemin de Coulombes de la Commune, établi par le Service du Service Rural de l'Eaux et de Forêts, groupé de l'Agriculture, s'élevait à 239 344 F 22 (TTC)

Sur le dossier d'appel d'offres
sur la lettre du 16.11.71 de la Caisse de Crédit Agricole donnant son accord pour la réalisation d'un prêt d'un montant de 80 000 F à moyen terme et 160 000 à court terme

Le Conseil a pu en avoir délibéré :

1) demande à M. le Sous-Préfet de Mayenne l'autorisation de procéder à l'appel d'offres de travaux du projet de mise en état de viabilité du chemin de Coulombes et du chemin du Bois de Vaches.

2) accepte le dossier d'appel d'offres établi par le Service du Service Rural de l'Eaux et de Forêts.

3) désigne M. Ravardel et M. Buisson pour assister M. le Maire lors de la séance d'appel d'offres et former avec le représentant de la groupement de l'Agriculture le jury chargé d'examiner les offres en vue de permettre au Conseil d'élire le désignataire de l'entreprise adjudicataire.

4) autorise le Maire à signer le cahier à passer et à signer de cette possibilité d'appel d'offres.

5) décide d'assurer le financement des travaux sur les crédits provenant de prêts à court et moyen terme assurés par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Est Mayennais.

D.D.A.
Approuvé
le 7.1.72
1. Buz.